

Justificatif généré le 30/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 30/11/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/644245
N° d'annonce : 644245

TER OBLIGATIONS

Société anonyme au capital de 37.203,40 €

Siège social : 12 rue François 1er 75008 PARIS

799 017 462 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 29 novembre 2022, l'actionnaire unique, la société : ARTEMIS, société par actions simplifiée, 12 rue François 1er 75008 PARIS, 378 648 992 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société TER OBLIGATIONS en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société TER OBLIGATIONS à la société ARTEMIS.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Actionnaire Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #acWn8nza

<https://digitalisation.actulegales.fr/#acWn8nza>

